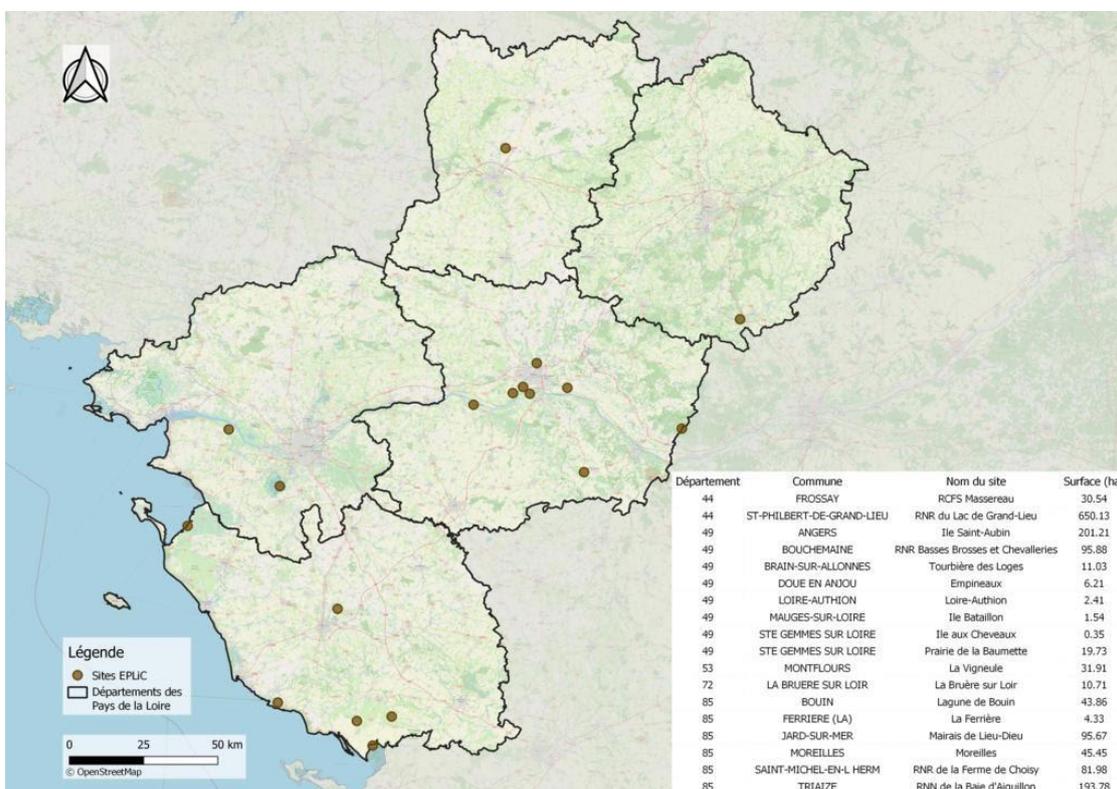


**La Fédération Régionale des Chasseurs des Pays de la Loire est heureuse de  
vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2022**

### **EPLiC, le réseau d'Espaces Protégés Ligériens par les Chasseurs**



**Acquis ou gérés par les chasseurs des Pays de la Loire, le réseau d'espaces protégés, EPLiC, couvre 1243 ha, 292 ha labellisés Territoire de Faune Sauvage en acquisition et 292 ha où la gestion a été confiée au réseau chasse.**

Une stratégie de conservation des territoires qui contribue à la préservation et à la restauration des milieux aux potentialités écologiques remarquables.

Des territoires où la préservation des espaces et des espèces se partage avec les activités humaines. Des acteurs ainsi identifiés comme des composantes de la gestion des milieux pouvant avoir un impact environnemental favorable.

**Développement du Label Territoires de Faune Sauvage en Pays de la Loire**

En Pays de la Loire, depuis 2020, la Fédération Régionale des Chasseurs pilote le déploiement de ce label européen qui met en avant des territoires associant activités humaines et préservation de la biodiversité. Quatre territoires ont été labellisés : la RNR des Basses-Brosses et Chevalleries (Bouchemaine, 49) d'une surface de 90 ha, la Réserve de Biodiversité de La Bruère sur Loir (72) (11 ha), la SCEA de Verlande (Couffé, 44) (132,78 ha) et l'étang des Landes (Sainte Suzanne, 53) (57,7 ha).



Procédure de candidature : rendez-vous sur le site du [Label Territoire de Faune Sauvage](#)

Ou contactez directement la Fédération Régionale des Chasseurs.

### En savoir plus

---

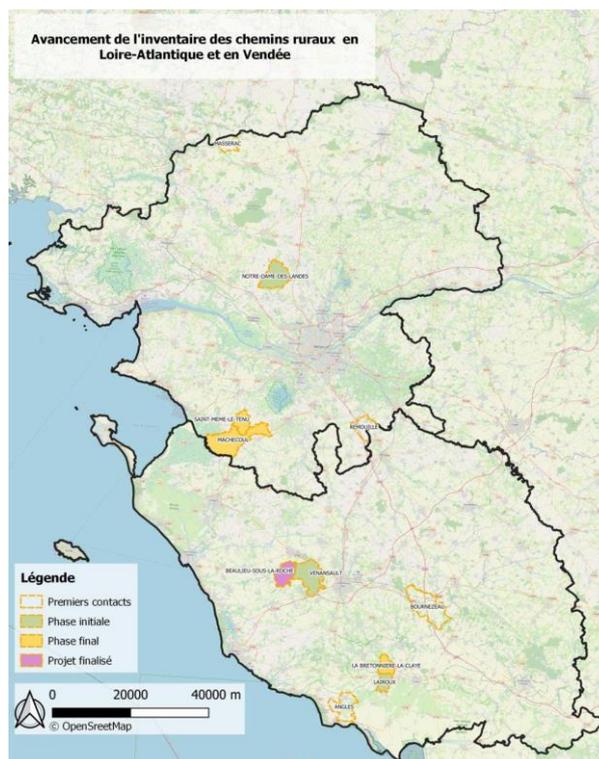
## **EKOSENTIA : Inventaire des chemins ruraux Zoom sur la Loire-Atlantique et la Vendée**

---

Depuis 2020 la FRC, en partenariat avec le Comité Régional de Randonnée Pédestre, accompagne les communes volontaires dans l'inventaire participatif de leurs chemins ruraux.

En Loire-Atlantique, la fédération travaille actuellement avec les communes de Machecoul Saint-Même et Notre Dame des Landes. Le projet en est à la phase de déploiement opérationnel des inventaires dans chacune de ces deux communes. Les premiers relevés ont été récupérés et sont en cours d'analyse par le chargé de mission de la fédération régionale. Un rendu est envisagé d'ici l'été 2022.

En Vendée, la commune de Beaulieu-sous-la-Roche est arrivée aux termes du projet EKOSENTIA, l'intégralité des chemins ruraux a été recensée et caractérisée. Un groupe de travail communal a été mis en place pour aménager et valoriser les chemins ruraux prioritaires. Sur la commune voisine, à Venansault, le projet est en cours de déploiement. Sur la commune de la Bretonnière-la-Claye, il en est à un stade bien avancé. Trois autres communes vendéennes sont en phase de rejoindre la démarche pour cette année 2022.



En Pays de la Loire, 33 communes sont aujourd'hui accompagnées pour ces inventaires.



[En savoir plus](#)

## Avancées du programme AGRIBIODIV en Sarthe et en Mayenne

Au cours de cette première année, le programme **AGRIBIODIV** a permis à **23 gestionnaires** de territoires en Mayenne et en Sarthe de bénéficier d'environ **75 000 €** pour la mise en place d'aménagements bénéfiques à la biodiversité. Parmi les différents aménagements subventionnés au Nord de la région, près de 14 000 plants d'arbres, et d'arbustes champêtres ont pu être plantés (Agroforesteries, haies bocagères, bosquets...).

Des talus et des bandes végétalisées ont été recréés afin de favoriser l'accueil et les déplacements de la faune sauvage en milieu agricole. Concernant les zones humides, 17 mares ont été créées ou restaurées et un cours d'eau à été reméandré en partenariat avec le Bassin versant entre Mayenne et Sarthe.



En Pays de la Loire, plus de 70 territoires ont pu bénéficier de l'accompagnement technique et financier de la FRC pour la réalisation d'aménagements bénéfiques à la biodiversité.

### En savoir plus

